

Le Conseil a délibéré sur les dossiers suivants.

Avis à émettre sur la demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 1 020 bovins à l'engraissement à Saint-Didier-d'Aussiat présentée par le GAEC de l'ESPERANCE.

Monsieur le Maire présente MM. PELUS représentant le GAEC L'ESPERANCE de Saint-Didier-d'Aussiat. Ces agriculteurs donnent des explications sur leur dossier de demande d'autorisation d'exploiter un élevage de 1020 bovins à l'engraissement et répondent aux questions des élus.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications des représentants du GAEC de l'Espérance, par vote à main levée, émet un avis favorable à ce dossier ;

Résultat du vote :

Nombre de votants : 10

Favorable : 6

Contre : 1

Abstention : 3

Tarif location terrain LANDRE

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir fixer le tarif de location du terrain communal loué à titre précaire par location verbale à M. LANDRE Roger. Il rappelle que M. LANDRE exploite en partie la parcelle cadastrée section ZD n° 67 pour une superficie de 49 ares.

Le Conseil Municipal, après délibération,

- décide d'appliquer la variation de l'indice du fermage fixée par arrêté préfectoral en date du 11 septembre 2014. Le tarif de location s'élèvera à $145,95 + (145,95 \text{ €} \times 1,52 \%) = 148,17$ € l'hectare pour la période comprise entre le 11.11.13 et le 10.11.14.

Rapports d'activité du syndicat Saône-Veyle, SEMCODA, SIEA.

Les élus sont informés que le secrétariat de mairie tient à leur disposition les rapports d'activité du syndicat intercommunal d'électricité et de la SEMCODA.

Ces documents sont également à la disposition des administrés.

La parole est donnée aux élus.

Michel Brochand

Il relate sa visite des installations du syndicat Saône Veyle (château d'eau de Bâgé-le-Châtel et puits de captage de la Vuidée à Replonges.

Au niveau de la fibre, remplacement des fils nus, du déplacement des poteaux sur terrain privé sur le domaine public, de l'étude de l'installation de la fibre au hameau de L a Terrasse.

Comptes rendus de réunions.

- SMIDOM. Michel Brochand a assisté à la réunion du 29 août. Il a été décidé le report d'un an de la mise en place de la redevance incitative en raison d'un problème de logiciel.

- Veyle-vivante. Gérard Rosset fait le compte rendu de la dernière séance.

Informations diverses.

- Rendez-vous du 26 août avec M. Novak, chef d'antenne des routes du secteur Bresse Val de Saône. Suite à cette rencontre, un STOP en direction de St Genis sur la route de Dommartin sera installé.

- Une réunion d'information sur l'Ambroisie est programmée à St André d'Huiriat le 4 septembre.

Commissions communautaires.

Isabelle Queffelec

Commission affaires sociale. Une réactualisation de l'aide au transport a été proposée. Valeur du ticket 2 €, maximum alloué 80 €.

Sous-commission petite enfance. La directrice part en congé maternité qui sera suivi d'un congé parental.

Une réflexion est menée sur le projet de maison assistantes maternelles.

Michel Brochand.

Commission environnement : SPANC. Définition des aides émanant du conseil général et de l'agence de l'eau et nombre de foyers pouvant être aidés. Sur St-Genis : 37 foyers pourraient prétendre à ces subventions.

10 dossiers minimum doivent être déposés pour l'obtention des aides auprès des collectivités. Une étude à la parcelle est obligatoire.

Isabelle Queffelec.

Commission culture. Un bilan des temps chauds est dressé. La communauté a versé 3 000 € de subvention. 53 % spectateurs étaient du territoire communautaire.

Concerts à venir M. Jones et Bernard Bruel.

Mise en place des petites scènes vertes.

Réunion du Groupement des bibliothèques à St Jean-sur Veyle le 8 novembre

Yves Bajat.

Commission aménagement du territoire. Visite des zones d'activités de Laiz, St Jean et St Cyr.

Commission jeunesse sport et loisirs. Présentation des deux clubs de football.

Commissions communales

- Animation fête du village. Isabelle dresse le bilan financier ; La répartition du bénéfice est la suivante : le comité de fleurissement et le club du 3^{ème} Age recevront respectivement la somme de 200 € et 300 € de la part de la cantine qui conserve le reste.

M. le Maire souligne l'implication des élus et des membres des associations, rappelle que c'est une fête familiale intergénérationnelle.

M. le Maire remercie Isabelle qui s'est beaucoup investie dans ce dossier.

La prochaine fête du village aura lieu le 30 août 2015.

- Dénomination des rues. Michel Brochand présente l'avant-projet.

Informations diverses

- Assurance de la nouvelle tondeuse. M. le Maire fait part de la signature du contrat d'assurance auprès de Groupama.

- Site internet. Michel Brochand présente l'association Campagnole qui héberge des sites. Une projection d'un site sur cette plateforme est présentée aux élus.

- Agenda

Prochaine réunion du conseil municipal : jeudi 13 novembre

Conseil communautaire : lundi 13 octobre à Bey

Opération brioches : samedi 11 octobre

Repas des Anciens : samedi 25 octobre

Réunion élaboration du calendrier des fêtes le 15 octobre

Commémoration de l'Armistice : 11 novembre à 11 h 30.

École : Demande subvention 2014/2015

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 25 euros par élève domicilié à Saint-Genis-sur-Menthon qui participera au projet d'école 2014/2015

Cette subvention, d'un montant de 475 EUROS (19 élèves x 25 €), prélevée à l'article 6574 du budget de l'année 2015, sera versée à la Coopérative Scolaire de Saint-Genis-sur-Menthon.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 23 h 45.